



# PRÉFET DU JURA

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 15 mars 2023

### **DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES FRAUDULEUX : APPEL À LA VIGILANCE**

**La Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) du Jura appelle à la vigilance les consommateurs, invités, suite à un démarchage téléphonique, à se rendre dans un magasin de meubles pour retirer un cadeau ou participer à une loterie.**

Ce type de procédé constitue bien souvent le mode opératoire privilégié de certaines sociétés d'ameublement éphémères, connues pour cibler plus particulièrement les personnes âgées et vulnérables, ayant recours à des pratiques commerciales trompeuses et agressives :

- cadeaux remis ne correspondant pas aux produits annoncés et se révélant de faible valeur ;
- prix des produits exposés artificiellement gonflés, permettant aux vendeurs d'accorder des remises illusives pour faire croire aux consommateurs qu'ils font une bonne affaire ;
- gains annoncés dans le cadre de la loterie se transformant automatiquement en un bon d'achat à valoir le jour-même sur les articles en vente ;
- pratiques commerciales trompeuses sur la qualité et la provenance des articles mis en vente ;
- pression constante exercée par les vendeurs lors de la négociation commerciale pour inciter les consommateurs à l'achat d'un meuble, même si le consommateur n'en a pas besoin ou n'en veut pas ;
- en cas de recours à un crédit à la consommation, non-respect du délai de rétractation de 14 jours ou entrave à l'exercice de celui-ci.

A savoir : si vous en faites la demande par écrit, la livraison peut intervenir avant la fin de ce délai, dans ce cas le délai de rétractation expire le jour de la livraison. Néanmoins, en cas de livraison immédiate, vous pouvez encore exercer votre droit de rétractation dans un délai de 3 jours calendaires sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2434>

**Tout consommateur s'estimant victime de telles pratiques peut prendre contact avec les services de la DDETSPP du Jura :**

**Mél : [ddetspp-ccrf-ssa@jura.gouv.fr](mailto:ddetspp-ccrf-ssa@jura.gouv.fr)**

**Tel : 03 63 55 83 00 (du lundi au vendredi, de 09h00 à 11h30)**

**Plus d'informations sur :**

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques-de-la-concurrence-et-de-la-consom>

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)

Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648

39030 Lons-le-Saunier CEDEX